

*L'ACSM recrute en CDI
un-e COORDONNATEUR·TRICE TERRITORIAL·E PARENTALITE
pour le comité local Familles en Sol Mineur Lens-Liévin*



Ce poste intervient dans le cadre des orientations politiques déterminées par la Caf du Pas-de-Calais et déployées par le Réseau Parentalité 62.

Les missions générales sont de garantir et contribuer à la déclinaison opérationnelle des ambitions et priorités départementales à l'échelle de son territoire d'intervention.

Ces missions s'accomplissent en lien avec les deux coordonnateurs départementaux, la conseillère thématique Parentalité, le Responsable Territorial et les Chargées d'Accompagnement Territorial de la Caf, et les représentants des employeurs porteurs du poste.

Les missions principales :

- . Assurer une veille locale et la mise en réseau des acteurs, en lien avec l'antenne Caf du territoire Lens-Liévin ;
- . Organiser et animer les réunions trimestrielles du Comité Local Familles en sol mineur ;
- . Mettre en place des groupes de travail thématiques, selon la feuille de route et les besoins et problématiques repérés
- . Être ressource pour les acteurs locaux :
 - Assurer appui et aide méthodologique aux acteurs et aux parents porteurs de projets
 - Contribuer à la dynamique de territoire sur la thématique de la parentalité
 - Proposer et mettre à disposition des outils et des techniques d'animation
- . Participer aux réunions, aux temps de formation, de ressourcement et de regroupement de l'équipe Réseau ;
- . Participer à l'organisation des différents temps forts départementaux avec l'équipe Réseau ;
- . Contribuer à la valorisation des actions de leur territoire et des actions départementales du Réseau à travers les outils de communication du Réseau Parentalité 62 ;
- . Participer au temps de concertation annuel, à des temps d'échange et de travail avec l'ADS CAF de Lens ;
- . Etablir un rapport d'activités annuel de l'animation locale (intégrant les éléments de bilan et d'évaluation de la feuille de route locale) et contribuer au rapport d'activités départemental ;
- . Assurer une fonction de représentant territorial du Réseau Parentalité 62 ;
- . Assurer l'articulation territoriale du Réseau Parentalité 62 avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux ;

Les compétences et savoir-être :

- . Autonomie, conscience professionnelle
- . Rigueur et sens de l'organisation
- . Capacités relationnelles et rédactionnelles
- . Esprit d'analyse et de synthèse
- . Capacité à animer des réunions



- . Sens du travail en équipe
- . Capacité à accompagner des partenaires autour de la méthodologie de projets
- . Connaissance de l'environnement institutionnel et des dispositifs liés à la parentalité
- . Capacité à mener des projets à l'échelle d'un Réseau et à faire preuve d'adaptation
- . Maîtrise des suites logiciels bureautiques et numériques

Les conditions de recrutement :

- . Diplôme de travailleur social ou d'animation de niveau 6 avec expérience souhaitée
- . Poste en CDI à temps plein - Rémunération selon la CC ALISFA (153 points)
- . Bureau basé au Centre Social de la Cité des Brebis, Place de la Marne à Mazingarbe
- . Permis B ; déplacements très réguliers sur le territoire de Lens-Liévin et réguliers sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais ; Véhicule de service
- . Expérience significative nécessaire en terme de partenariat, de méthodologie de projets et d'accompagnement à la Parentalité ; Connaissance et/ou expérience dans un centre social très appréciées
- . Poste à pourvoir dès que possible
- . Date limite de dépôts des candidatures : le 12 novembre 2025

Lettre de motivation et CV à envoyer par mail à l'attention de Monsieur Philippe CARON :

rh.csmazingarbe@gmail.com